

« Pour autoriser sa pensée, il fit voir à la Compagnie une hache de pierre » : Antoine de Jussieu et les Caraïbes

Benoît Roux, André Delpuech

DANS **DIX-HUITIÈME SIÈCLE** 2024/1 (N° 56), PAGES 37 À 64

ÉDITIONS **SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉTUDE DU DIX-HUITIÈME SIÈCLE**

ISSN 0070-6760

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://www.cairn.info/revue-dix-huitieme-siecle-2024-1-page-37.htm>



CAIRN.INFO
MATIÈRES À RÉFLEXION

Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...

Flashez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Société Française d'Étude du Dix-Huitième Siècle.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

« POUR AUTORISER SA PENSÉE, IL FIT VOIR À LA COMPAGNIE UNE HACHE DE PIERRE » : ANTOINE DE JUSSIEU ET LES CARAÏBES

Le 27 février 1723, le médecin et botaniste Antoine de Jussieu (1686-1758) présente devant l'Académie royale des sciences un exposé en séance publique, publié en 1725 sous le titre *De l'origine et des usages de la pierre de foudre* (fig. 1)¹. Le botaniste y remet en cause, sans ambiguïté, la tradition qui, depuis Pline l'Ancien, fait des « céraunies² » ou « pierres de foudre » des objets tombés du ciel au cours d'épisodes orageux. Pour révéler la signification véritable de ces fossiles, Jussieu s'appuie sur leur comparaison avec des pierres polies utilisées par les populations autochtones d'Amérique du Nord et des Antilles. Cette démonstration est passée à la postérité, considérée comme un moment clef dans l'histoire des sciences anthropologiques et archéologiques naissantes, une sorte d'acte initial de ce qui a été défini par la suite comme le « comparatisme ethnographique » donnant à mieux interpréter les vestiges préhistoriques peu à peu appréhendés³.

1. Antoine de Jussieu, « De l'origine et de l'usage des pierres de foudre », dans *Histoire de l'Académie royale des sciences. Année M. DCCXXIII*, Paris, Imprimerie royale, 1725, p. 6-9. La bibliothèque centrale du Muséum national d'histoire naturelle conserve une version autographe de ce texte (Manuscrits et archives personnelles, ms. 1143, *De l'origine et des usages de la pierre de foudre*).

2. Le mot *céraunie*, dérive du grec *keranos*, « foudre ». Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, XXXVII, 135, « Il dit qu'elles ressemblent à des haches ; que parmi ces pierres celles qui sont noires et rondes sont sacrées [...]. On prétend qu'il y a encore une variété extrêmement rare, et recherchée par les mages parce qu'elle ne se trouve que dans un lieu frappé de la foudre. »

3. Pour une mise en perspective globale de la naissance de l'archéologie préhistorique, voir : Annette Laming-Empeire, *Origines de l'archéologie préhistorique en France. Des superstitions médiévales à la découverte de l'homme fossile*, Paris, Picard & C^{ie}, 1964, et notamment le chapitre 3 consacré à « L'ethnographie comparée et les premières notions sur les civilisations primitives », p.85-90.

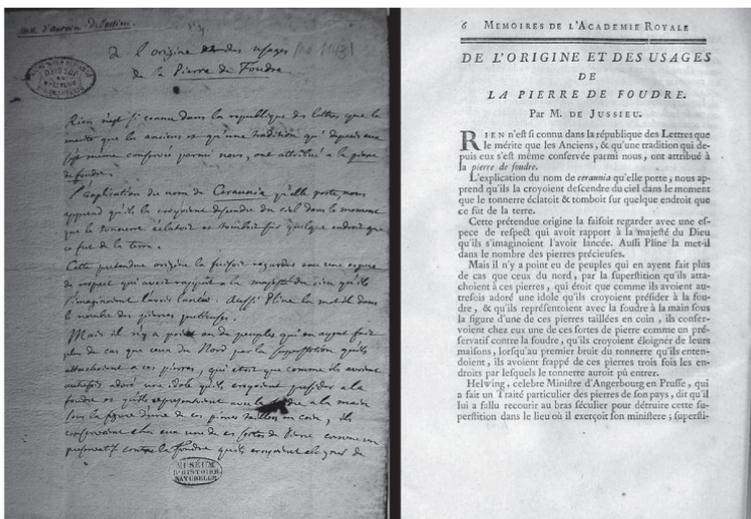


Figure 1 : Antoine de Jussieu, *De l'origine et de l'usage des pierres de foudre*. À gauche : Premier folio du manuscrit autographe conservé à la Bibliothèque centrale du Muséum national d'histoire naturelle (Manuscrits et archives personnelles, ms. 1143). À droite : Première page du mémoire imprimé dans *Histoire de l'Académie royale des sciences*. Année M. DCCXXIII (Paris, Imprimerie royale, 1725, p. 6).

Devant ses pairs, le botaniste du Jardin du roi présente plusieurs spécimens : une hache caraïbe, une autre canadienne et des flèches à pointe de pierre. Les auteurs de cet article se sont lancés à la recherche de la hache antillaise qui, au début du 20^e siècle, a fait l'objet d'une première tentative d'identification de l'anthropologue Ernest-Théodore Hamy (1842-1908)⁴. Au-delà du travail de documentation des collections, cette enquête s'attache à recontextualiser la démonstration comparatiste de Jussieu, entre les populations autochtones modernes et les anciennes populations de l'Europe, qui est à la base de la pensée anthropologique du 19^e siècle.

4. Ernest-Théodore Hamy, « La hache d'Antoine de Jussieu (1723) », *Journal de la Société des Américanistes*, 4, 1907, p. 203-208.

Des pierres de foudre aux pierres taillées et polies : naissance d'une archéologie comparée

La réflexion qui s'engage au 19^e siècle sur la constitution des savoirs anthropologiques fait de la publication du *De l'origine et de l'usage des pierres de foudre* un, sinon le moment fondateur. Dans son *Précis de paléontologie humaine* paru en 1870, Ernest-Théodore Hamy situe ainsi la démonstration d'Antoine de Jussieu au fondement de la généalogie épistémologique d'une science archéologique naissante :

Jussieu eut ainsi en communication quelques armes américaines, haches, coins et flèches du Canada et des îles Caraïbes, et, le premier, il établit un saisissant parallèle entre ces instruments et ceux de l'Ancien Monde [...]. Il fonda l'archéologie comparée, qui plus tard devait donner, sous la plume de Boucher de Perthes, des Nilsson, des Lartet, des Tylor, des Lubbock, de si merveilleux résultats⁵.

Bien que la concomitance entre les travaux du botaniste du Jardin du roi et les débuts d'une archéologie comparée soit généralement présentée comme faisant l'objet d'un consensus, les conclusions du *De l'origine et de l'usage des pierres de foudre* s'inscrivent d'abord dans la continuité de débats initiés par quelques antiquaires de la Renaissance⁶.

Quelques mots d'une question déjà ancienne

Dès le 16^e siècle, les céraunies sont des objets bons à penser en ce qu'elles échappent aux tentatives classificatoires. Ce sont des jeux de la nature, mais qui pour la plupart prennent la forme d'outils façonnés par l'homme (haches, flèches, etc.)⁷.

En 1593, le médecin et botaniste italien Michele Mercati (1541-1593) distingue dans les collections minéralogiques vaticanes, dont il a la charge, des artefacts lithiques qui paraissent devoir être qualifiés de « pierre de foudre » (*Ceraunia Cuneata*),

5. Ernest-Théodore Hamy, *Précis de paléontologie humaine*, Paris, J.-B. Baillière et fils, 1870, p. 22-23.

6. Antoine de Jussieu, « De l'origine... », art. cité, p. 6-7.

7. Voir notamment la synthèse de Jean Gaudant, « Aux sources de la Préhistoire : les céraunies, ces pierres étranges supposées tombées du ciel », *Travaux du Comité français d'Histoire de la Géologie*, 3^e série, 21, 2007, p. 97-112.

quand d'autres au contraire semblent être des produits de l'industrie humaine (*Ceraunia Vulgaris, et Sicilex*) :

La céraunie est fréquente en Italie, où elle est communément appelée « flèche ». Elle est taillée dans un silex fin et dur en forme de trait à pointe triangulaire. Deux opinions ont cours à ce sujet. La plupart croient qu'elle est apportée par la foudre. Ceux qui font profession d'historien estiment au contraire qu'antérieurement à l'usage du fer, elle était détachée par percussion de silex très durs pour les folies de la guerre. Les plus anciens hommes, en effet, avaient pour couteaux des éclats de silex⁸.

Ce texte, qui n'a été publié qu'en 1717, annonce une rupture épistémologique majeure. Mercati s'émancipe de la tradition des Anciens pour privilégier l'observation sur pièce de faits techniques et, de là, échafauder – non sans clairvoyance – l'hypothèse d'un savoir-faire, de gestes anciens (*scalpturatus, tundo*, etc.).

Au cours de ces mêmes années de la fin du 16^e siècle, les analogies descriptives auxquelles s'essaie le médecin botaniste bâlois Thomas Platter dit *Le Jeune* (1574-1628), dans l'inventaire qu'il dresse du cabinet londonien de Sir Walter Cope (ca. 1553-1614), témoignent, elles aussi, du lien oblique entre les céraunies et l'action de la foudre :

8. Une hache de pierre d'origine indienne, comme un éclair.

[...]

23. Une pierre de foudre. Elle avait été extraite du mât d'un navire foudroyé en mer pendant un orage. Elle ressemblait à la pierre des Juifs⁹.

8. Michele Mercati, *Metallotheca. Opus posthumum, auctoritate, & munificentia Clementis undecimi Pontificis maximi e tenebris in lucem eductum; Opera autem, & studio Joannis Mariae Lancisii Archiatri pontificii illustratum*, Roma, Jo. Mariae Salvioni, 1717, p. 243, « *Frequens in Italia Ceraunia est, quae vulgò Sagitta nominatur ad triquetram telorum aciem scalpturata, materia silicis tenui, ac dura. De qua duplex circumfertur opinio. Magna pars hominum credit fulmine deferri. Qui historiam callent, ante usum ferri è durissimis silicibus tundendo fuisse delectam ad belli insaniam arbitrantur. Nam antiquissimis hominum segmenta silicum pro cultellis fuere.* »

9. Thomas Platter, *Beschreibung der Reisen durch Frankreich, Spanien, England und die Niederlande, 1595-1600: Im Auftrag der historischen und antiquarischen Gesellschaft zu Basel*, éd. Rut Keiser, Basel / Stuttgart, Schwabe & Co, 1968, tome 2, p. 796-797, « 8. *Eine steinene achs auß India, wie ein stral. [...] 23. Ein straalstein in einem mastbaum außgegraben, nachdem daß wetter auf dem meer darein geschlagen hatt; sicht wie der Judaicus stein.* » La pierre des Juifs (ou *Lapis Judaicus*) est le nom donné aux épines de certains oursins, en particulier

Si l'observation joue, là encore, un rôle fondamental dans la construction d'une pensée taxinomique nouvelle, il apparaît que l'expansion européenne et la rencontre coloniale fournissent aussi des éléments de référence nouveaux qui troublent un peu plus le débat sur l'origine des céraunies.

Michele Mercati, le premier, conclut son propos par une comparaison ethnographique sur l'absence de fer dans le Nouveau Monde¹⁰. Mais d'autres auteurs publient également sur les armes de pierre polie ou d'obsidienne taillée utilisées dans les Amériques autochtones. En 1599, le pharmacien et naturaliste napolitain Ferrante Imperato (1525-1615) donne, dans le *Dell'Historia Naturale*, la reproduction de « couteaux indiens [probablement mexicains] en silex ou verre fossile¹¹ ». Au milieu du siècle suivant, c'est le géographe néerlandais Johannes de Laet (1581-1649), auteur également d'une *Histoire du Nouveau Monde ou Description des Indes occidentales*, qui fait paraître un *De gemmis et lapidibus*. Il y mentionne à plusieurs reprises l'usage par les Amérindiens de pierres pour armer leurs flèches, fabriquer des poignards ou des haches. Pour autant, c'est toujours à la manière d'un Pline l'Ancien qu'il traite des céraunies : des pierres tombées du ciel durant des épisodes orageux¹².

C'est cette même équivoque qui fait écrire en 1705 au marchand et naturaliste allemand Georg Eberhard Rumphius (1627-1702), employé par la Compagnie néerlandaise des Indes orientales (VOC) :

Les pierres de tonnerre qui se trouvent aux Indes y sont, d'après moi, plus nombreuses et variées qu'en Europe ; je les mentionnerai, autant que j'ai pu

Balanocidaris, en forme de massue. À l'époque de Platter, elle est utilisée en prophylaxie et dans le traitement de divers troubles urinaires.

10. Michele Mercati, *Metallotheca*, éd. citée, p. 243, « *Nostra etate nullum erat ferrum conflatile in regionibus Orbis Occidui; navigia, domus, omniaque fabrilia lapidibus in aciem secti extruebant.* »

11. Ferrante Imperato, *Dell'istoria naturale di Ferrante Imperato napolitano. Libri XXVIII. Nella quale ordinatamente si tratta della diversa condition di miniere e pietre. Con varie historie di Piante & Animal; sin'hora non date in luce*, Napoli, Costantino Vitale, 1599, p. 590, « *Coltelli Indiani di sustanza di pietra focara o vitro fossile.* »

12. Joannes de Laet, *De gemmis et lapidibus libri duo. Quibus praemittitur Theophrasti liber de lapidibus Graece & Latine cum brevibus annotationibus*, Lugduni Batavorum, Joannes Maire, 1647, liv. 1, p. 93-94 et liv. 2, p. 155-158.

les trouver et les étudier aux Indes, en les divisant en deux catégories principales, à savoir : 1. en *Ceraunia lapides*, ou pierres de tonnerre à proprement parler, 2. en *Ceraunia metallica*, dont il sera question plus avant¹³.

Et Rumphius d'ajouter au sujet des premières : « [...] elles ont toutes la forme d'un instrument qui frappe ou écrase, tel que marteau, hache, burin, flèche, gouge, etc. En Europe, elles ont parfois un trou, ce que je n'ai pas encore vu aux Indes¹⁴ ». Cette dernière remarque témoigne, pour nous, de méthodes d'emmanchement différentes en Europe et dans les « Indes ».

Mais il faut encore attendre près de vingt ans pour qu'Antoine de Jussieu corrobore, au vu d'armes et d'outils amérindiens qu'il a reçus des îles d'Amérique et du Canada, les conclusions de Mercati dont la *Metallototeca vaticana* a été publiée quelques années auparavant.

Préhistoire de l'objet et représentation savante du primitif

La démonstration analogique à laquelle se livre Antoine de Jussieu devant l'Académie des sciences en février 1723 s'appuie sur une conception universaliste de l'histoire qui est celle des Lumières. Cette narration historiographique voit dans la société et la culture européenne du temps le résultat d'un processus d'évolution ininterrompu et unilinéaire, téléologiquement tendu vers la *civilisation* dont sont issus les Fontenelle, les Voltaire ou les Raynal qui pensent l'« histoire universelle ».

Dans le contexte de l'expansion coloniale européenne, le grand récit universaliste de l'avancée des lumières a conduit à

13. Georg Eberhard Rumphius, *D'Amboinsche Rariteitkamer, behelzende eene beschryvinge van allerhande zoo weeke als harde schaalvischen, te weeten raare krabben, kreeften, en diergelyke zeedieren, als mede allerhande hoorntjes en schulpen, die men in d'Amboinsche zee vindt: daar beneven zommige mineraalen, gesteenten, en soorten van aarde, die in d'Amboinsche, en zommige omleggende Eilanden gevonden worden*, Amsterdam, François Halma, 1705, p. 207, « *De Dondersteenen geloof ik, dat in Indien ruim zoo veel gevonden worden, en in meer foorten verdeelt, dan in Europa; Ik zal daar van aantekenen, zoo veel ik in Indien ondesocht en bevonden heb, vedeelende dezlve in twee hoofsoorten, te weeten, 1. in Ceraunium lapidem of eigentlyken Dondesteen, 2. in Ceraunium metallicam, waar van in't volgende Hoofddeel.* »

14. *Ibid.*, « [...] *plegen ze alle de gedaante van een slaande of quetsend Instrument te hebben, als van een hamer, byl, beitel, pyl, gutse, &c. In Europa hebben ze zomyds een gat, doch diergelyk heb ik in Indien noch niet gezien.* »

l'émergence d'un discours ethnographique où le *sauvage* a laissé place au *primitif*, où l'*autre* est devenu une variante du *même*¹⁵. Ainsi, face aux académiciens, Antoine de Jussieu établit, entre les *sauvages* contemporains et les *barbares* de l'Antiquité, une comparaison à partir de laquelle il décline un jeu de ressemblances :

Les peuples de France & d'Allemagne, & des autres pays du Nord, pour ce qui est de la découverte du fer, sont assez semblables à tous les Sauvages d'aujourd'hui & n'avoient pas moins besoin qu'eux, avant l'usage du fer, de couper du bois, de séparer des écorces, de fendre des branches, de tuer des bêtes sauvages, de chasser pour leur nourriture, & de se défendre de leurs ennemis, ce qu'ils ne pouvoient guere exécuter qu'avec de tels instrumens¹⁶.

Un an après, en 1724, le missionnaire jésuite Joseph-François Lafitau (1681-1746) publie les *Mœurs des sauvages américains comparées aux mœurs des premiers temps*. Un détour par ce texte s'avère éclairant. Son titre ne laisse pas de doute sur l'intention qu'a son auteur de rompre avec le genre de l'histoire morale pour faire des mœurs (objets du quotidien, rites sociaux, fêtes et cérémonies, etc.) l'objet d'un discours nouveau, entièrement fondé sur un « comparatisme de reconstruction¹⁷ » :

Je ne me suis pas contenté de connoître le caractere des Sauvages, & de m'informer de leurs coûtumes & de leurs pratiques, j'ai cherché dans ces pratiques & dans ces coûtumes des vestiges de l'Antiquité la plus reculée ; [...] & j'avouè que si les Auteurs anciens m'ont donné des lumieres pour appuyer quelques conjectures heureuses touchant les Sauvages, les Coûtumes des Sauvages m'ont donné des lumieres pour entendre plus facilement, & pour expliquer plusieurs choses qui sont dans les Auteurs anciens¹⁸.

Ce raisonnement commun à Lafitau et Jussieu repose donc sur une analogie réversible que rend possible la hiérarchisation des sociétés et des cultures du monde selon des « degrés d'évolution socio-culturels liés au progrès des mœurs, des arts et techniques,

15. Sur cette question, voir Michèle Duchet, *Anthropologie et histoire au siècle des Lumières* [1971], Paris, Albin Michel, 1995.

16. Antoine de Jussieu, « De l'origine... », art. cité, p. 9.

17. Nous empruntons cette expression à Marcel Detienne, « L'art de construire des comparables. Entre historiens et anthropologues », *Critique internationale*, 14, 1, 2002, p. 69-70.

18. Joseph-François Lafitau, *Mœurs des sauvages américains comparées aux mœurs des premiers temps*, Paris, Saugrain l'aîné/Charles Estienne Hochereau, 1724, tome 1, p. 3-4.

des lois ainsi que du commerce et des formes de communication¹⁹ ». En d'autres termes : puisque tous les peuples suivent un même chemin, des ténèbres du passé aux lumières du progrès et de la raison, inférons qu'un rapprochement systématique entre les « mœurs » des nations autochtones de l'Amérique et la culture des peuples de la haute Antiquité est possible.

Pour autant, à suivre Michel de Certeau, « il y a une différence de fonction entre les *choses* antiques et les *coutumes* sauvages : les premières ont surtout valeur de reliques ; les secondes surtout de "lumières". L'archéologie *donne à voir* ce que l'ethnologie permet *d'expliquer*²⁰ ». La description des haches amérindiennes qu'offre Lafitau, comme en complément aux propos de Jussieu, est à ce titre exemplaire :

Ces haches de pierre dont je viens de parler, sont d'usage dans toute l'Amérique de temps immémorial ; elles sont faites d'une espèce de caillou fort dur & peu cassant, elles demandent beaucoup de préparation pour les mettre en état de service : La manière de les préparer est de les aiguïser en les frottant sur un grez, & de leur donner à force de temps & de travail, la figure à peu près de nos haches, ou d'un coin à fendre le bois. Souvent la vie d'un Sauvage n'y suffit pas ; d'où vient qu'un pareil meuble, fût-il encore brute & imparfait, est un précieux héritage pour les enfans. La pierre perfectionnée, c'est un autre embarras pour l'emmancher : Il faut choisir un jeune arbre, & en faire un manche sans le couper ; on le fend par un bout, on y insère la pierre, l'arbre croît, la serre, & l'incorpore tellement dans son tronc, qu'il est difficile & rare de l'arracher. Il se trouve encore en France dans les cabinets des Curieux des pierres semblables qu'on nomme *Cerauniasou*, Pierres de foudre, qui ont été trouvées dans le Royaume, en des endroits dont les pierres ordinaires sont d'une nature toute différente. Ces pierres sont encore une preuve que les premiers habitans des Gaules en faisoient un usage semblable à celui qu'en font aujourd'hui les Américains, qui n'ayant point ou presque point de commerce avec les Européens, sont obligés de s'en tenir à leurs anciennes pratiques²¹.

Comme le souligne Adrien Paschoud, à propos des gravures qui accompagnent le texte des *Mœurs*, Lafitau « dresse des taxinomies et

19. Hans-Jürgen Lüsebrink, « Universalisme des Lumières et impérialisme colonial », dans *The Epoch of Universalism/L'Époque de l'universalisme 1769-1989*, dir. Franck Hofmann et Markus Messling, Berlin, De Gruyter, 2021, p. 56.

20. Michel de Certeau, « Histoire et anthropologie chez Lafitau », dans *Naissance de l'ethnologie ? Anthropologie et missions en Amérique (XVI^e-XVIII^e siècles)*, dir. Claude Blanckaert, Paris, Éditions du Cerf, 1985, p. 72.

21. Joseph-François Lafitau, *Mœurs des sauvages*, éd. citée, tome 1, p. 110-111.

fait apparaître des points de similitude²² ». Rien d'étonnant, dès lors, à ce que le jésuite puise dans la culture de la curiosité, mais sans pour autant céder lui-même au collectionnisme. Les objets sont convoqués comme des *documents*, c'est-à-dire pour ce qu'ils ont à nous faire voir sur un discours préexistant, et non plus pour eux-mêmes²³.

C'est aussi la logique empruntée par Antoine de Jussieu dans sa démonstration – au sens étymologique de la *demonstratio* – qui, « pour autoriser sa pensée [...] fit voir à la Compagnie une hache de pierre [...] apportée des Caraïbes²⁴ ». Or, le botaniste du Jardin du roi semble moins attaché à décrire les cinq pièces lithiques qu'il présente (« l'une qui est en forme de hache tirée des Caraïbes, la seconde qui ressemble à un coin, apportée du Canada, & la troisième, qui sont trois flèches ») qu'à mettre en évidence les structures du raisonnement qui les rapproche les unes des autres :

Mais aujourd'hui un peu d'attention à deux ou trois espèces de Pierres qui nous viennent, les unes des Isles d'Amérique, & les autres de Canada, est [*sic*] capable de nous détromper de ce préjugé, du moment que nous apprenons à n'en pas douter ; que les Sauvages de ces pays-là se servent à différents usages de Pierres à peu-près semblables²⁵.

Le matériau ethnographique, qu'il s'agisse de textes ou d'objets, s'inscrit désormais dans une perspective circulaire et non plus cumulative. Les populations autochtones incarnent une Antiquité *moderne*, le conservatoire d'un passé enfoui sous nos latitudes que le monde savant européen du 18^e siècle peut observer *in vivo*. « Elles offrent *ce qu'on peut voir encore* des “premiers temps”, comme par le trou d'une serrure²⁶. »

22. Adrien Paschoud, « De la représentation de l'origine à la défense de la foi. L'usage des gravures dans les *Mœurs des Sauvages américains comparées aux mœurs des premiers temps* (1724) de Joseph-François Lafitau », dans *La Chair et le Verbe. Les jésuites de France au XVIII^e siècle et l'image*, dir. Édith Flamarion, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, 2008, p. 82.

23. Voir notamment l'analyse de Myriam Marrache-Gouraud, « Lafitau au miroir de la curiosité », dans *La Plume et le Calumet. Joseph-François Lafitau et les « sauvages américains »*, dir. Mélanie Lozat et Sara Petrella, Paris, Classiques Garnier, 2019, p. 183-200.

24. Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, A041, Registre-journal des délibérations et des assemblées, 9 avril 1723, f^o 148.

25. Antoine de Jussieu, « De l'origine... », art. cité, p. 7.

26. Michel de Certeau, « Histoire et anthropologie... », art. cité, p. 67.

Cette pensée-analogie, que mobilisent, chacun à leur manière, Antoine de Jussieu et Joseph-François Lafitau, est centrale dans l'appréhension des choses et des savoirs. Elle fonde le développement de l'anthropologie scientifique durant la seconde moitié du 19^e siècle. « Comparaison est raison », pour reprendre l'expression de Roland Barthes²⁷.

Les « haches caraïbes » dans l'économie de la curiosité et des savoirs

Dès le début du 16^e siècle, dans le sillage des premières entreprises coloniales européennes en Amérique, il est fait mention de « sauvageries » rapportées en France pour témoigner du « Nouveau Monde ». Très rapidement, ces *exotica* deviennent les ornements obligés des cabinets curieux et savants d'Ancien Régime²⁸. Les pièces lithiques ainsi décrites et collectées sont, elles aussi, assez logiquement considérées comme *ethnographiques*, c'est-à-dire acquises auprès de communautés autochtones qui en ont encore l'usage. Mais que savons-nous de la fabrication et des fonctions de ces objets ? Qu'en est-il des outils et des armes de pierre qui ont servi à la démonstration d'Antoine de Jussieu ?

Objets ethnographiques ou objets archéologiques ?

Les récits de voyage et les relations missionnaires des 17^e-18^e siècles entretiennent une certaine ambiguïté sur la place que tiennent encore ou non les haches lithiques dans la culture matérielle des populations autochtones des Petites Antilles. De très rares mentions montrent le faible intérêt des observateurs pour celles-ci. En 1652, le dominicain Mathias Du Puis, auteur d'une *Relation de l'établissement d'une colonie française dans la Gardeloupe*, note :

27. Roland Barthes, *Roland Barthes par Roland Barthes*, Paris, Seuil, 1975, p. 61.

28. Voir notamment Adalgisa Lugli, *Naturalia et mirabilia. Les cabinets de curiosités en Europe* [1983], Paris, Adam Biro, 1998. *La Licorne et le Bézoard. Une histoire des cabinets de curiosités*, dir. Myriam Marrache-Gouraud, Pierre Martin et Dominique Moncond'Huy, Montreuil, Gourcuff Gradenigo, 2013. Krzysztof Pomian, *Le Musée, une histoire mondiale*. Tome 1 : *Du trésor au musée*, Paris, Gallimard, 2020.

S'il y a jamais eu nation qui ait esté necessiteuse dans toutes les choses que la nature a donné abondamment à toutes les creatures, ç'a esté celle de nos Sauvages. S'il falloit couper du bois pour faire une habitation, ils n'avoient que des haches de pierre, s'ils vouloient aller à la pesche, ils n'avoient que des hains de caret [...]. Cette disette de toutes choses les rendit desireux du commerce qu'ils exercent avec les François qui les avoisinent, & avec tous les Navires qui passent devant leurs Isles. On leur donne des haches, des serpes, [...]»²⁹.

Les outils en métal, arrivés avec les Européens, sont plus résistants, plus tranchants et plus pérennes que les outils en pierre, en coquille de lambis (*Strombus lobatus*) ou en écaille de tortue caret (*Caretta caretta* et *Eretmochelys imbricata*), lesquels s'avèrent aussi plus longs à façonner. Par conséquent, les haches de fer, qui arrivent déjà fabriquées, sont particulièrement recherchées³⁰. Toutefois, il ne faut pas être dupe de la vision véhiculée par les chroniqueurs français qui fige les autochtones en êtres dénués de tout et dépendants, à la merci du bon vouloir de colons placés en position de pourvoyeurs. Or, si dans bien des cas les outils européens remplacent effectivement les outils traditionnels, ils ne se voient pas assigner de nouveaux usages, sinon ceux qui leur sont attribués dans la culture autochtone. Le fer, à l'évidence, ne fait pas disparaître les matériaux traditionnels. Au tournant du 18^e siècle, l'auteur de *l'Anonyme de Saint-Vincent* note encore à propos de la fabrication des embarcations monoxyles que les autochtones de l'île « creusent avec une petite hache de marbre diminuée exprès, n'ayant aucun outil de fer, ni instrument de menuisier ou de charpentier³¹ ».

Pendant, avec le 18^e siècle, de premières observations archéologiques voient le jour qui révèlent des vestiges de groupes humains disparus. C'est tout particulièrement le cas à

29. Mathias Du Puis, *Relation de l'establissement d'une colonie françoise dans la Gardeloupe isle de l'Amérique, et des mœurs des Sauvages*, Caen, Marin Yvon, 1652, p. 231-232.

30. Le terme caraïbe *houëoüe*, « hache, houé », que relève le missionnaire Raymond Breton à la Dominique au milieu du 17^e siècle, est lui-même un emprunt au français *houe* ; terme qui perdure aujourd'hui dans la langue kali'na sous la forme *wi:wî*, avec le sens de hache, voir Raymond Breton, *Dictionnaire caraïbe-français* [1665], Paris, Karthala / IRD, 1999, p. 120 et 285.

31. Archives départementales de la Martinique, 1 J 212, *Description de l'île de Saint-Vincent*, f. 69-70.

Saint-Domingue où quelques savants et érudits, prêtres et laïcs de la colonie française, se sont livrés aux premières recherches sur l'histoire des premiers habitants amérindiens du pays, les Taïnos qui, entre guerres, esclavage et maladies, ont disparu dès le milieu du 16^e siècle. Diverses observations archéologiques sont alors effectuées dans tout le territoire de l'actuelle République d'Haïti : sépultures découvertes dans des grottes, sites d'habitats, industries céramiques ou lithiques exhumées, figures d'art rupestre décrites. Un premier musée rassemblant des « antiquités indigènes » a même été constitué dans la ville de Cap Français (actuel Cap Haïtien) juste avant la Révolution française³². Parallèlement, certains de ces objets archéologiques ont été envoyés en France pour intégrer, dès le début du 18^e siècle, des cabinets de curiosités, comme celui du président à Mortier au Parlement de Bretagne Christophe-Paul, marquis de Robien (1698-1756)³³.

Au-delà des seules lacunes documentaires, cette indétermination tient aussi à l'évolution de la place de l'*Autre* dans la perception occidentale au 18^e siècle. À mesure que les anciens *Sauvages* entrent dans un type nouveau d'humanité qu'ont esquissé les Lumières, le discours savant qui leur est associé les précipite dans une temporalité immobile et immuable. Les *sociétés primitives*, en ce qu'elles ne font pas du changement une valeur positive, ne vivent pas dans le même temps que le nôtre : le temps historique de la *civilisation*. Elles sont, pense-t-on alors, sans histoire ou, du moins, elles ne sont pas affectées par les transformations historiques. L'*homme primitif* est renvoyé dans un temps éloigné, hors d'âges, et se voit ainsi dénier toute agentivité. Car, comme l'a montré Johannes Fabian, « le déni de co-temporalité est un acte politique et pas seulement un fait discursif. C'est l'absence de

32. André Delpuech, « “Sur la constitution des Naturels du pays”. Archaeology in French Saint-Domingue in the Eighteenth Century », dans *Congress of the International Association for Caribbean Archaeology* (25 ; 201 ; Puerto Rico), Puerto Rico, Instituto de Cultura Puertorriqueña – Centro de Estudios Avanzados de Puerto Rico y el Caribe – Universidad de Puerto Rico, Recinto de Río Piedras, 2015, p. 582-607.

33. André Delpuech, « Curiosités américaines », dans *Le Monde à portée de sens. Un cabinet de curiosités chez Christophe-Paul de Robien au XVIII^e siècle*, dir. François Coulon, Lyon/Rennes, Fage éditions/Musée des Beaux-Arts de Rennes, 2020, p. 188-203.

l'Autre dans notre Temps qui a constitué son mode de présence dans notre discours, en tant qu'objet et victime³⁴ ». La *civilisation* ne lui reconnaît rien de plus. En définitive, les *sociétés primitives* incarnent le souvenir d'un passé révolu, dont les derniers *témoins* – en aucun cas *acteurs* – sont promis à la disparition. Lafitau dans les *Mœurs des sauvages américains...* (1724) le constate, Diderot dans son *Supplément au Voyage de Bougainville* (1772) le regrette.

Aujourd'hui, une certaine ambiguïté règne parfois encore dans les collections muséales sur l'origine des lames de haches lithiques conservées : archéologique ou ethnographique, européenne ou autochtone³⁵.

La constitution de collections lithiques autochtones

Antoine de Jussieu, lui-même, se montre peu disert quant à la provenance, la description et la documentation des haches et des pointes de flèches qu'il présente à l'Académie des sciences : « les unes des Isles d'Amerique, & les autres de Canada³⁶ ». Dans quelles conditions ces objets ont-ils été collectés et par qui ? Comment sont-ils parvenus à Paris et suivant quel objectif ? Quels en ont été le ou les destinataires ? Si le récit associé à ces pièces n'est pas assuré, la confrontation d'un ensemble varié de sources (récits de voyage, relations missionnaires, catalogues de curiosités, archives administratives coloniales et révolutionnaires, etc.) peut apporter un éclairage inédit sur certains aspects historiques et culturels liés au contexte de constitution de collections lithiques antillaises avant 1800.

Quelques rares cas d'envois ont ainsi été documentés. Au crépuscule du 18^e siècle, le juriste et érudit créole Médéric-Louis-Élie Moreau de Saint-Méry (1750-1819) collecte, sans doute dans

34. Johannes Fabian, *Le Temps et les Autres. Comment l'anthropologie construit son objet* [1983], trad. Bernard Müller et Estelle Henry-Bossonney, Toulouse, Anacharsis, 2006, p. 250.

35. Pierre Pétrequin, « Une source de confusion : les haches ethnographiques et les réutilisations tardives dans les séries néolithiques européennes », dans *Jade. Grandes haches alpines du Néolithique européen. V^e et VI^e millénaires av. J.-C.*, dir. Pierre Pétrequin, Serge Cassen, Michel Errera, Lutz Klassen, Alison Sheridan et Anne-Marie Pétrequin, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 2012, p. 535-543.

36. Antoine de Jussieu, « De l'origine... », art. cité, p. 7.

les archives du secrétariat d'État à la Marine, un mémoire en date du mois de décembre 1670 qui accompagne l'envoi en France de trois caisses contenant un ensemble de parures et d'armes autochtones, ainsi que la maquette d'une sucrerie et quelques spécimens naturels (animaux, végétaux, minéraux) des Antilles. Parmi ces pièces rassemblées figurent « deux haches caraïbes desquelles les Sauvages se servoient avant qu'ils eussent l'usage de celles d'Europe³⁷ ». Aucune mention ne permet cependant d'identifier l'expéditeur ou le destinataire de ce document et des trois caisses. Tout au plus, est-il possible de supposer, d'après les informations liées aux autres objets de type ethnographique, que les deux haches proviennent assez sûrement de l'île de la Dominique. Quelques années après, en 1685, Michel Bégon (1638-1710), intendant de la Marine à Rochefort et naturaliste reconnu, rédige un *Mémoire des marchandises, curiosités, fruits, légumes et autres choses qui croissent dans les isles françoises de l'Amérique*. Au titre des « Curiosités des Caraïbes » rapportées, Bégon cite, en plus des habituels arcs, paniers et casse-tête, « une hache de pierre³⁸ ».

Au sein des cabinets de curiosités, les haches sont des objets pour le moins discrets et les catégories auxquelles ils renvoient éminemment mouvantes – entre *artificialia* et *naturalia*. Dès 1686, le naturaliste anglais Robert Plot (1640-1696) signale plusieurs haches « indiennes » emmanchées, conservées dans les collections de l'Ashmolean Museum d'Oxford, dont il a été le premier conservateur³⁹. Mais c'est surtout à partir du second

37. Archives nationales d'outre-mer, COL F3, Collection Moreau de Saint-Méry, registre 92, f° 8r.

38. Oak Spring Garden Library, ms. 5581, *Mémoire des marchandises, curiosités, fruits, légumes et autres choses qui croissent dans les isles françoises de l'Amérique*, f° 12v. Nous remercions vivement Maxime Martignon de nous avoir signalé et transmis ce document. Il se peut que les objets mentionnés dans ce mémoire soient ceux évoqués dans une lettre que Bégon adresse à Esprit Cabart de Villermont (1628-1707), le 20 mai 1702 : « M^r Le Roy de La Potherie [...] m'a prié de trouver bon qu'il fit dessigner quelques curiositez que j'ay de ce pays là [la Guadeloupe] comme coliers, calumets, etc. », Michel Bégon, *Lettres de Michel Bégon*, éd. Louis Delavaud et Charles Dangibeaud, Saintes, Laborde, 1930, vol. 2, p. 137.

39. Robert Plot, *The Natural History of Stafford-shire*, Oxford, Theater, 1686, p. 397, « Either the Britans, Romans, or both, also made them Axes of Stone, whereof there was one found on the Wever-hills made of a speckled flint ground to an edge, [...] which how they might be fastned to a helve, may be seen in the Musaeum Ashmoleanum, where there are several Indian ones of the like kind, fitted up in

tiers du 18^e siècle que se multiplient, dans les catalogues et les inventaires des cabinets, les mentions de « haches des Sauvages ». C'est le cas, par exemple, avec la dispersion aux enchères de la collection parisienne de Don Pedro Dávila (1711-1786), au cours de laquelle plusieurs haches sont vendues, dont « une grande hache de pierre des Caraïbes⁴⁰ ». Faut-il y voir un effet indirect de la publication du *De l'origine et de l'usage des pierres de foudre* ? Ce n'est pas exclu. Quoi qu'il en soit, en 1771, dans leur *Manuel du naturaliste*, Henri-Gabriel Duchesne (1739-1822) et Pierre Joseph Macquer (1718-1784) associent dans un même article « Armes des Sauvages & des Anciens », auquel renvoie l'entrée « Haches de pierre⁴¹ » ; preuve s'il en est que l'approche comparatiste promue par Jussieu a contribué à l'émergence de catégories nouvelles, sans pour autant faire totalement disparaître la mention des « pierres de foudre ». De même en 1779, le marchand d'art Jean-Baptiste Glomy (1711-1786) consacre une section à part entière – et c'est sans doute là une première – aux « Haches, coins, marteaux en pierre, armes de Sauvages, calumets, &c. » dans le *Catalogue raisonné* du cabinet du bibliophile parisien Charles-Adrien Picard (...-1779)⁴².

the same order as when formerly used ». Toutefois, il n'y a pas trace de « haches indiennes » dans le cabinet des Tradescant père et fils qui constitue le noyau primitif des collections de l'Ashmolean Museum : voir Arthur Grant MacGregor, *Tradescant's rarities. Essays on the foundation of the Ashmolean Museum, 1683 with a catalogue of the surviving early collections*, Oxford, Clarendon Press, 1983.

40. Pedro Franco Dávila, *Catalogue systématique et raisonné des curiosités de la nature et de l'art qui composent le cabinet de M. Davila*, Paris, Briasson, 1767, tome 3, p. 15. D'après une note manuscrite en marge d'un exemplaire du *Catalogue* conservé à l'Institut national d'histoire de l'art à Paris (VP RES 1767/10), la « grande hache de pierre des Caraïbes » aurait été acquise par le chimiste Louis Joseph d'Albert d'Ailly, duc de Picquigny (1741-1792). En outre, elle figurerait sur une planche publiée par l'antiquaire Anne Claude de Caylus (1692-1765) dans « Examen d'un passage de Pline dans lequel il est question de la pierre obsidienne », dans *Histoire de l'Académie royale des Inscriptions et Belles Lettres, avec les Mémoires de Littérature tirés des Registres de cette Académie, depuis l'année M. DCCLVIII, jusques & compris l'année M. DCCLX*, Paris, Imprimerie royale, 1764, p. 456.

41. Henri-Gabriel Duchesne et Pierre Joseph Macquer, *Manuel du naturaliste. Ouvrage dédié à M. de Buffon, de l'Académie Française, &c. &c. Intendant du Jardin Royal des Plantes*, Paris, G. Desprez, 1771, p. 38 et 246.

42. Jean-Baptiste Glomy, *Catalogue raisonné d'antiquités égyptiennes, étrusques, grecques, romaines, gauloises, et gothiques ; Médailles & Monnoies antiques, modernes & étrangères, en or, argent & bronze ; Armes anciennes, et des Sauvages ; Vases d'Agate*

Au cours des premières années du 18^e siècle, un cabinet retient davantage l'attention pour notre intrigue : celui d'Antoine-Denis Raudot (1679-1737). Au-delà de son éminente carrière qui le place successivement à la tête des principaux rouages administratifs de la « machine coloniale⁴³ », Raudot est aussi un collectionneur de *naturalia* et d'*artificialia* parfaitement inséré dans les réseaux de circulation des savoirs⁴⁴. D'ailleurs, c'est auprès de cet administrateur-érudit qu'Antoine de Jussieu se procure en 1721 des fragments de plaque dentaire fossile d'un poisson « de Chine » qu'il compare à ses propres spécimens de dents de *Rhynoptera* sp.⁴⁵. Partant, le botaniste du Jardin du roi n'aurait-il pas sollicité l'intendant afin d'obtenir aussi les haches et les flèches qu'il produit devant les académiciens en 1723 ? L'examen attentif de l'inventaire du cabinet Raudot – *a priori* dressé au moment de son déménagement au château des princes de Condé à Chantilly, dans les années 1730 – fait mention de deux pièces particulièrement intéressantes ici : « Une pierre servant d'hache aux Sauvages Caraïbes » et « Une pierre servant d'hache aux Sauvages anciens habitans de St. Domingue⁴⁶. » Il est vraisemblable que Raudot ait reçu ces objets du jésuite-botaniste Adrien Le Breton

d'Orient, d'Allemagne, & de Jade, travaillés aux Indes. Quelques Tableaux, Dessins & Estampes. Différents Morceaux d'Histoire naturelle des trois règnes, Mineral, Végétal & Animal ; & autres Curiosités composant le Cabinet de feu M. Picard, Paris, Mérigot aîné et Glomy, 1779, p. 63-68. Par ailleurs, Charles-Adrien Picard a acquis une grande partie des collections Dávila lors de la vente de 1767.

43. James Edward McClellan et François Regourd, *The Colonial Machine: French Science and Overseas Expansion in the Old Regime*, Turnhout, Brepols, 2011.

44. Sur Antoine-Denis Raudot et son cabinet, voir André Delpuech, Benoît Roux et Geoffroy de Saulieu, « Un intendant en quête de curiosités. Les collections natchez de Louisiane du cabinet Raudot », dans *La Nouvelle-Orléans 1718-2018. Regards sur trois siècles d'histoire partagée. Entretiens d'outre-mer* (2 ; 2017 ; Paris), *Tricentenaire de la fondation de La Nouvelle-Orléans*, dir. Dominique Barjot et Denis Vialou, Paris, Maisonneuve & Larose/Hémisphères éditions, 2019, p. 161-174.

45. Antoine de Jussieu, « Sur les pétrifications qui se trouvent en France de diverses parties de Plantes & d'Animaux étrangers », dans *Histoire de l'Académie royale des sciences. Année M. DCCXXI*, Paris, Imprimerie royale, 1723, p. 72.

46. Archives nationales, AJ/15/836, Collections de Chantilly, [s. p.], État des cinquante dix articles qui sont contenues dans la caisse N^o. 13 provenant du Cabinet de M. Raudot, [s. d.].

(1662-1736), missionnaire à Saint-Domingue et dans l'île caraïbe de Saint-Vincent, avec lequel il entretient une correspondance qui s'accompagne souvent par l'envoi de spécimens naturels des trois règnes, voire d'*exotica*. En outre, Le Breton est également engagé dans une relation épistolaire avec Antoine et son frère Bernard de Jussieu (1699-1777)⁴⁷. Tous les personnages sont sans doute en place, mais la scène reste pour le moment floue.

Interpréter et documenter des objets autochtones muséifiés

Retracer l'histoire des pièces autochtones arrivées en France avant 1800 relève d'une forme de gageure. Saisies et confisquées au moment de la Révolution dans les cabinets aristocratiques et ecclésiastiques, centralisées dans le cadre d'une politique de gestion patrimoniale et muséale inédite, puis partagées entre différentes institutions de conservation aux périmètres parfois incertains, ces collections de type ethnographiques ont encore fait l'objet de déménagements souvent multiples depuis le 19^e siècle. Comme pour ajouter à la confusion de cette « valse », elles ont été pour la plupart isolées des éléments documentaires qui avaient pu leur être associés⁴⁸.

47. Voir Benoît Roux, « *De insulis Karaybicus relationes manuscriptae*. Adrien Le Breton, the last Jesuit missionary in the Carib island of St. Vincent », dans *Communities in Contact: Essays in Archaeology, Ethnohistory and Ethnography of the Amerindian circum-Caribbean*, dir. Corinne L. Hofman et Anne van Duijvenbode, Leiden, Sidestone Press, 2011, p. 343-359.

48. Voir notamment Anne Vitart, « Des cabinets royaux aux musées : une histoire composite », dans *Parures d'histoire. Peaux de bisons peintes des Indiens d'Amérique du Nord*, dir. Anne Vitart, Paris, Réunion des musées nationaux/Musée de l'Homme, 1993, p. 27-57. *Premières nations, collections royales. Les Indiens des forêts et des prairies d'Amérique du Nord*, dir. Christian F. Feest, Paris, Réunion des musées nationaux/Musée du quai Branly, coll. « Musée du quai Branly », 2007. André Delpuech, Myriam Marrache-Gouraud et Benoît Roux, « Valses d'objets et présence des Amériques dans les collections françaises : des premiers cabinets de curiosités au musée du quai Branly », dans *La Licorne et le Bézard. Une histoire des cabinets de curiosités*, dir. Myriam Marrache-Gouraud, Pierre Martin et Dominique Moncond'Huy, Montreuil, Gourcuff Gradenigo, 2013, p. 271-283. Pascal Riviale, « Les collections ethnographiques du Nouveau-monde en France à la veille de la Révolution », *Histoire(s) de l'Amérique latine*, 15, 2022, p. 1-25.

Que sont devenues les pièces présentées par Antoine de Jussieu devant l'Académie royale des sciences ? Rien ne dit que le botaniste du Jardin du roi les ait gardées par-devers lui, en tout cas elles ne paraissent pas figurer dans l'inventaire de ses biens dressé après son décès⁴⁹. Ce n'est cependant pas une preuve, tant il est vrai que l'intérêt de cette industrie lithique a pu échapper à la sagacité du notaire et des exécuteurs testamentaires.

Aux origines d'une interprétation erronée

À partir des années 1870, Ernest-Théodore Hamy entreprend d'accompagner le développement et la structuration d'une discipline ethnographique, jusque-là absente du panorama institutionnel français. Le musée d'Ethnographie du Trocadéro, dont il est le fondateur et le premier directeur (de 1880 à 1906), est le pivot à partir duquel et pour lequel il constitue une documentation sans précédent. Il s'agit de restituer les détours matériels et intellectuels de ce que Dominique Poulot a décrit ailleurs comme la « construction d'une collection de collections⁵⁰ ».

De ce fait, Hamy s'est très tôt intéressé au mémoire d'Antoine de Jussieu sur les « pierres de foudre⁵¹ ». Dans un texte soumis à la Société des Américanistes de Paris en 1907, il est le premier à rapprocher la hache « tirée des Caraïbes » d'une hache emmanchée acquise par le musée d'Ethnographie du Trocadéro, vingt ans plus tôt, à l'occasion de la vente aux enchères de la collection du bijoutier parisien Auguste Bertin (1821-1887)⁵². Faute d'éléments

49. Bibliothèque centrale du Muséum national d'histoire naturelle, Fonds d'archives, ms. Jus 1, Papiers d'Antoine de Jussieu, f° 112-275, Inventaire après-décès d'Antoine de Jussieu.

50. Dominique Poulot, *Une histoire des musées de France. XVIII^e-XX^e siècle*, Paris, Éditions La Découverte, 2008, p. 80.

51. Ernest-Théodore Hamy, *Précis de paléontologie...*, éd. citée, p. 22-23.

52. Ernest-Théodore Hamy, « La hache... », art. cité. La collection Bertin est dispersée sous le maillet du commissaire-priseur Henri Lechat à l'hôtel Drouot le 4 mars 1887. La hache constitue, avec une « coiffure », le lot n° 55 adjugé 16 francs à Hamy lui-même (Archives du musée du quai Branly-Jacques Chirac, sous-série I.2, DA001225/67208). C'est *a priori* grâce aux crédits octroyés par le prince Roland Bonaparte (1858-1924) que le musée d'Ethnographie du Trocadéro se rend acquéreur d'une grande partie des pièces (Ernest-Théodore Hamy, « Les collections anthropologiques et ethnographiques du voyage de découvertes aux

descriptifs dans le texte de Jussieu, Hamy fonde ses conclusions sur les observations de l'abbé Jean Terrasson (1670-1750) dans le compte rendu de séance destiné aux membres de l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres : « [...] il fit voir [...] une hache de pierre de la largeur de deux paumes de la main avec la coignée de la même pièce apportée des Caraïbes⁵³ ». De là, Hamy en déduit que la pièce présentée par Jussieu est « une hache, adaptée d'une certaine façon à un manche et dont la pierre mesurait [...] quelque chose comme 17 centimètres⁵⁴ ». Constatant que la lame de la hache entre ses mains mesure 17,2 centimètres, qu'elle est fixée à un manche en bois de 34 cm, qu'elle porte une inscription, « n° 3 », que « les spécialistes s'accordent à faire remonter au milieu du 18^e siècle », Hamy se croit autorisé « à considérer cette pièce unique [...] comme celle-là même dont l'illustre Antoine de Jussieu s'est servi en 1723⁵⁵ » devant l'Académie des sciences. Toutefois, une pareille attribution paraît hâtive, voire infondée.

Malheureusement, la hache publiée par Hamy a disparu à une époque indéterminée. Il n'en subsiste aujourd'hui qu'un moulage réalisé par Jules Hébert (...-1912), le sculpteur-mouleur du musée d'Ethnographie du Trocadéro, et conservé au musée du quai Branly-Jacques Chirac sous le numéro 71.1889.91.12⁵⁶. De l'original restent également deux photographies, prises au tournant du 20^e siècle⁵⁷, ainsi que le dessin publié par Hamy dans le *Journal de la Société des Américanistes* en 1907 (fig. 2). Seulement, l'examen

terres australes (1801-1804) », *Bulletin de géographie historique et descriptive*, 1, 1906, p. 24-34). Nous ignorons comment Auguste Bertin, issu d'une famille de propriétaires cultivateurs à Écouen, est entré en possession de cette hache et du reste de sa collection, composée pour l'essentiel de pièces océaniques. Celles-ci sont aujourd'hui conservées dans les collections 71.1887.31 et 71.1887.67 du musée du quai Branly-Jacques Chirac.

53. Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, A041, Registre-journal des délibérations et des assemblées, 9 avril 1723, f° 148.

54. Ernest-Théodore Hamy, « La hache... », art. cité, p. 205.

55. *Ibid.*, p. 208.

56. La collection 71.1889.91 correspond à une série de moulages d'objets américains.

57. Musée du quai Branly-Jacques Chirac, PV0029549, *Hache d'Antoine de Jussieu*, Positif au gélatino-bromure d'argent sur plaque de verre, ca 1880-1910, 8,5 × 10 cm et PV0059474, *Haches*, Positif au gélatino-bromure d'argent sur plaque de verre, ca. 1878-1900, 8,5 × 10 cm.

de ces différents éléments soulève un sérieux doute : il s'agit de toute évidence d'un assemblage moderne, ni autochtone ni fonctionnel. Si la lame de pierre correspond parfaitement aux canons typologiques des haches polies produites dans les Antilles précolombiennes, le manche de bois et surtout le mode de ligature forment un tout pour le moins fantaisiste⁵⁸. De prime abord, la méprise de Hamy, qui n'apporte qu'une légère nuance à son propos, a de quoi étonner :

Il est manifeste que semblable jointure n'est pas faite pour résister à un usage journalier, si l'instrument est vraiment une hache ou une cognée. Aussi l'ai-je plutôt considéré comme une sorte de hache de cérémonie, de hache-sceptre telle que les Antilliens [*sic*] en connaissaient d'autres⁵⁹.

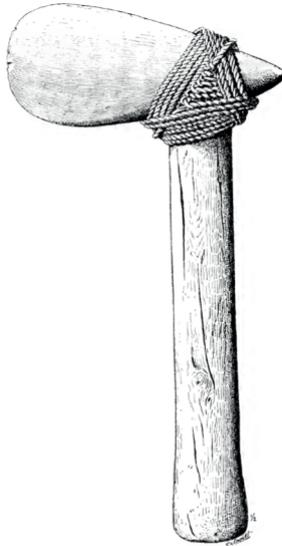


Figure 2 : La hache dite *de Jusieu*, publiée par Ernest-Théodore Hamy, « La hache... », art. cité p. 204, fig. 1. Dimensions 34 × 17 × 5,5 cm.

58. Pour une typologie des emmanchements des haches dans le bassin caraïbo-guyanais, voir Stéphen Rostain et Yves Wack, « Haches et herminettes en pierre de Guyane française », *Journal de la Société des Américanistes*, 73, 1, 1987, p. 107-138.

59. Ernest-Théodore Hamy, « La hache... », art. cité, p. 206.

Or, ce lien à Antoine de Jussieu, trop vite affirmé, répond aussi et surtout à un besoin évident de comprendre, d'expliquer et de matérialiser le passé — un passé héroïque pour la toute jeune science ethnographique —, pour s'en approcher et le rendre tangible⁶⁰.

Au reste en 1931, René Verneau (1852-1938), le successeur de Hamy à la tête du musée d'Ethnographie du Trocadéro, publie une photographie de cette même hache, aux côtés d'« instruments néolithiques en pierre », accompagnée par cette légende : « hache moderne emmanchée » (fig. 3)⁶¹. Mais qu'entend l'anthropologue par « moderne » ? Ne serait-ce d'ailleurs pas la même pièce que signale le préhistorien français Gabriel de Mortillet (1821-1898) dans une vitrine des Antilles vue à l'Exposition universelle de 1867, où il décrit « des instruments de pierre des Antilles, surtout de Guadeloupe », en l'occurrence des « haches à lame circulaire ou ovale », mais aussi des polissoirs et d'autres pièces lithiques associés à « deux essais d'emmanchures qui évidemment ont été inspirées par les publications de M. Boucher de Perthes⁶² » ? Quoi qu'il en soit, ces exemples attestent de ces expérimentations pour montrer, à des fins pédagogiques, l'utilisation de ces lames de haches polies.

60. Hamy n'en est pas à son coup d'essai avec « La hache d'Antoine de Jussieu (1723) ». C'est aussi lui qui associe, à tort, le *wampum* dit *des quatre nations huronnes*, aujourd'hui conservé au musée du quai Branly-Jacques Chirac sous le numéro 71.1878.32.61, à l'explorateur français Samuel de Champlain (ca. 1574-1635), voir Ernest-Théodore Hamy, « Note sur un wampum représentant les quatre-nations des Hurons », *Journal de la Société des Américanistes*, 1, 3, 1897, p. 163-166. Pour une analyse de ce cas, voir Jonathan C. Lainey, « Le prétendu wampum offert à Champlain et l'interprétation des objets muséifiés », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 61, 3-4, 2008, p. 397-424.

61. René Verneau, *L'Homme. Races et coutumes*, Paris, Librairie Larousse, 1931, figure p. 35.

62. Gabriel de Mortillet, *Promenades préhistoriques à l'Exposition universelle*, Paris, C. Reinwald, 1867, p. 160.



Figure 3 : « Instruments néolithiques, en pierre : haches, polissoirs, gouges, ciseaux ; à gauche, une hache moderne emmanchée », dans René Verneau, *L'Homme...*, ouvr. cité, p. 35, où l'on reconnaît à gauche la hache identifiée, à tort, par E.-T. Hamy comme la hache dite *de Jussieu*.

Discussion autour de nouvelles hypothèses

L'examen attentif des collections de lames de haches antillaises passées par le musée d'Ethnographie du Trocadéro, puis par le musée de l'Homme et aujourd'hui conservées au musée du quai Branly-Jacques Chirac a permis de reposer la question de l'identification des pièces présentées par Antoine de Jussieu en 1723 ou, à tout le moins, de « la hache tirée des Caraïbes ».

Dans le fil de notre enquête, une hache de pierre à gorge (71.1924.23.1), dite de la Guadeloupe, porte sur l'une de ses faces une inscription à l'encre noire qui interpelle : « De Jussieu » (fig. 4 et 5, pl. II). Les registres d'inventaire permettent de retracer une partie de son histoire. Arrivée en 1924 au musée d'Ethnographie du Trocadéro, elle fait partie d'un lot de deux, dont l'autre en pierre polie (71.1923.23.2), enregistrée sous la mention : « Don du département de minéralogie du Muséum ». Les deux pièces

y reçoivent respectivement les numéros 62193 et 62194 (transformés dans les années 1930 en 24.23.1 et 2). La hache à gorge porte au verso une inscription en rouge « 8.D.22 », qui renvoie aux collections minéralogiques du Muséum. La collection 8.D. est un ensemble de « roches diverses » donné au Muséum en juillet 1840 par « M. de Jussieu », vraisemblablement le botaniste Adrien Henri de Jussieu (1797-1853), fils d'Antoine-Laurent de Jussieu (1748-1836) et petit-neveu d'Antoine de Jussieu. Cette hache ainsi que l'autre en pierre polie (8.D.23) sont exclues des collections géologiques par décision de l'assemblée du Muséum et rejoignent ainsi le musée d'Ethnographie du Trocadéro en 1924⁶³.

Le catalogue de la collection 8.D. ne dit rien de l'origine de ces deux pièces, décrites comme « 8.D.22 – Phonolite ? grisâtre, taillé en forme de hache » et « 8.D.23 – Euphotide verte à grains fins ? taillée en forme de hache ». La référence à la Guadeloupe est donc postérieure et date de leur passage au musée d'Ethnographie du Trocadéro. Cette attribution *a posteriori* — pour arbitraire qu'elle soit — tient à la forme de la première hache, caractéristique des modèles précolombiens à gorge des Petites Antilles, dont la Guadeloupe a livré archéologiquement des milliers d'exemplaires⁶⁴. Aussi est-il tentant de voir dans cette hache léguée en 1840 par Adrien Henri de Jussieu celle de son grand-oncle, présentée à l'Académie royale des sciences en 1723. L'hypothèse est séduisante, d'autant que la seconde hache ne présente aucune caractéristique typologique qui permette de l'attribuer spécifiquement aux populations autochtones antillaises. Elle pourrait donc tout aussi bien venir d'Amérique du Nord où de telles pièces se rencontrent en abondance. Aurions-nous là la seconde pièce présentée par Jussieu et « qui ressemble à un coin, apportée du Canada » ? Quant aux « trois petites pointes de flèches de pierre toutes montées⁶⁵ »,

63. Bibliothèque centrale du Muséum national d'histoire naturelle, *Catalogue 8.D. Roches diverses données par M^r de Jussieu, en Juillet 1840*, p. 71.

64. Voir notamment Peter O'B. Harris, « Antillean axes/adzes: persistence of an Archaic tradition », dans *Congress of the International Association for Caribbean Archaeology* (9 ; 1981 ; *Santo Domingo*), Montréal, Centre de recherches caraïbes, 1983, p. 257-290.

65. Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, A041, Registre-journal des délibérations et des assemblées, 9 avril 1723, f^o 148.

sous-entendu sur une hampe en matière végétale, elles semblent n'avoir laissé aucune trace. Elles ont pu disparaître ou être mêlées aux très nombreuses flèches sans aucune forme d'identification qui sont légion dans les réserves des musées.

Cependant, la confrontation de la pièce 71.1924.23.1 avec les observations de Jean Terrasson met à mal cette nouvelle hypothèse d'attribution : « une hache de pierre de la largeur de deux paumes de la main avec la coignée de la même pièce ». D'une part, la lame de hache à gorge mesure 20,3 cm de long soit plus de deux paumes (env. 15,3 cm), de l'autre, la lame (« hache ») et la hache (« coignée ») seraient « de la même pièce », c'est-à-dire faites d'un seul tenant, ce qui n'est pas le cas de la pièce du quai Branly⁶⁶.

En revanche, un autre type de haches, produites cette fois dans les Grandes Antilles, pourrait correspondre à cette description : les haches dites *monolithiques*, autrefois qualifiées de « haches-sceptres⁶⁷ ». Celles-ci sont constituées d'un unique bloc de roche dans lequel a été façonnée une lame enserrée dans son manche. Les populations taïnos, qui occupaient les îles d'Hispaniola, de Puerto Rico, de la Jamaïque et l'est de Cuba à l'arrivée des Européens, ont produit différents modèles de ces haches, parfois ornées de motifs gravés ou de figures anthropo-zoomorphes sculptées, et souvent considérées comme *cérémonielles*. L'hypothèse est plausible. Au 18^e siècle, la désignation « tirée des Caraïbes » est polysémique. Elle peut tout aussi bien désigner les Petites comme les Grandes Antilles. En outre, de nombreuses pièces archéologiques autochtones en provenance du Saint-Domingue français circulent en France dès le début du siècle⁶⁸. Quant à Antoine de Jussieu, nous l'avons dit, il est notamment en contact avec le jésuite-botaniste Adrien Le Breton, missionnaire à Saint-Domingue dans les

66. Cette relecture invalide également la démonstration d'Hamy, dont le propos repose pourtant sur ce passage du compte rendu à l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres.

67. Ernest-Théodore Hamy, « Note sur des sceptres de pierre en forme de hache emmanchée usités chez les anciens habitants des Antilles », dans *Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques (13 ; 1906 ; Monaco)*, Monaco, Imprimerie de Monaco, 1908, p. 153-162. René Herrera Fritot, *Estudio de las hachas antillanas. Creación de índices axiales para las petaloïdes*, La Habana, Departamento de Antropología, Comisión Nacional de la Academia de Ciencias, 1964.

68. André Delpuech, « "Sur la constitution des Naturels du pays" ... », art. cité.

premières années du 18^e siècle. Une de ces haches monolithiques est aujourd'hui conservée au musée d'Archéologie nationale (51.233) (fig. 6, pl. III). Elle est arrivée à Saint-Germain-en-Laye en janvier 1907 à l'occasion du dépôt, par la Bibliothèque nationale de France, d'un ensemble d'objets de type ethnographique jusqu'alors conservés au Cabinet des médailles.

Si la présence de tels objets est attestée de longue date au sein des collections royales, ceux-ci ont été négligés, sinon délaissés, jusqu'au tournant des années 1780. Néanmoins, les mesures révolutionnaires transforment et restructurent ses collections. Le premier président du Conservatoire de la Bibliothèque nationale, l'abbé André Barthélemy de Courçay (1744-1799), entend en effet y former un nouveau savoir d'ordre anthropologique, en rapprochant l'*antique* et l'*exotique* sur la base de rapports comparatistes inédits, ceux-là mêmes qui ont nourri l'œuvre de Lafitau et la démonstration de Jussieu⁶⁹. Entre 1795 et 1798, près de 6 000 objets antiques et ethnographiques issus des confiscations révolutionnaires, mais aussi des collections du Muséum d'histoire naturelle qui se déleste alors des *artificialia*, sont ainsi rassemblés dans les salles basses de la Bibliothèque nationale. Mais la mort de Courçay en 1799 met un terme à ce mouvement de constitution d'un cabinet-monde, qui n'est pas repris par ses successeurs. Les collections d'*exotica* de la Bibliothèque nationale tombent alors en déshérence, laissées sans catalogue et quasi inaccessibles jusqu'à la fin du 19^e et le début du 20^e siècle. Par conséquent, il est très probable que la hache monolithique aujourd'hui conservée à Saint-Germain-en-Laye soit entrée en France avant la Révolution française. Mais pourrait-elle correspondre à la hache présentée par Jussieu et décrite par Terrasson ? Elle mesure 29 cm de long ; à l'une des extrémités du manche un pied est sculpté, et à l'autre une représentation anthro-zoomorphe avec une sorte de capuche rabattue sur la tête. Sa lame mesure 11,1 cm, mais il en manque la partie postérieure brisée ; il est donc tout à fait possible

69. Sur ce projet et sa dimension comparatiste, voir Bertrand Daugeron, « Entre l'antique et l'exotique, le projet comparatiste oublié du "Muséum des Antiques" en l'an III », *Annales historiques de la Révolution française*, 356, 2009, p. 143-176. Bertrand Daugeron, *Collections naturalistes entre science et empires (1763-1804)*, Paris, Publications scientifiques du Muséum national d'histoire naturelle, 2009.

qu'elle ait pu mesurer auparavant les « deux paumes » mentionnées. L'hypothèse reste donc ouverte.

*

Par un après-midi de février 1723, l'« ailleurs » rencontre l'« avant », où les *Sauvages* côtoyés lors des voyages de découverte et de conquête outre-Atlantique ont quelque chose à nous faire voir de *nos ancêtres*. La démonstration d'Antoine de Jussieu devant l'Académie des sciences est l'un des premiers, sinon le plus célèbre exemple d'observations ethnographiques appliquées à l'étude des vestiges préhistoriques. Mais ne nous y laissons pas tromper, sa postérité tient davantage à la clarté de l'exposé de sa méthode qu'à la nouveauté de ses conclusions. Autour des « pierres de foudre » se noue, en ce début de 18^e siècle, un affrontement aigu entre approche expérimentale et tradition antiquaire. En 1734, le sujet est encore assez sensible pour que le médecin et trappiste Nicolas Mahudel (1673-1747) présente à son tour à l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres un exposé intitulé : *Sur les prétendues pierres de foudre*⁷⁰. Mais, résume Alain Schnapp : « Tandis que Jussieu développe une approche actualiste et comparative qui suppose une identité entre l'histoire de l'homme et l'histoire de la nature, Mahudel suit la méthode antiquaire qui privilégie les sources et la comparaison typologique : nul besoin dans ce cas de recourir à des données tirées de l'histoire naturelle⁷¹. »

Que reste-t-il aujourd'hui de ce comparatisme ethnographique né au début du 18^e siècle et pratiqué assidûment, voire aveuglément au 19^e siècle et au début du 20^e siècle ? Depuis la seconde moitié du 20^e siècle, particulièrement dans la recherche préhistorique française sous l'influence de l'« ethnologie préhistorique » promue par André Leroi-Gourhan (1911-1986), une rude critique a été portée à la méthode qui se fondait uniquement sur des analogies formelles, ponctuelles, sans tenir aucunement compte du

70. Nicolas Mahudel, « Sur les prétendues pierres de foudre », dans *Histoire de l'Académie royale des Inscriptions et Belles Lettres, avec les Mémoires de Littérature tirés des Registres de cette Académie, depuis l'année M. DCCXXXIV. jusques & compris l'année M. DCCXXXVII.*, Paris, Imprimerie royale, 1740, p. 163-169.

71. Alain Schnapp, *La Conquête du passé. Aux origines de l'archéologie*, Paris, Éditions Carré, 1993, p. 268.

contexte technique, économique ou social. Cet usage réducteur, avec la philosophie, pour ne pas dire le postulat évolutionniste qu'elle sous-tend, est périmé. L'autochtone amérindien ou africain n'est heureusement plus vu comme un *primitif* comparable au chasseur paléolithique européen. Le comparatisme ethnographique a cédé la place à une ethnoarchéologie⁷² manipulant avec rigueur et précaution les données de l'archéologie et celles de l'ethnologie : pour expliquer telle ou telle trouvaille archéologique ; pour éclairer tel ou tel mode de vie ou comportement que l'on n'aurait pas cru possible ; pour penser l'organisation d'une société, ou tenter d'en imaginer la dynamique. Étudier et comparer les innombrables exemples ethnographiques, offrant une étonnante diversité chez les sociétés humaines, restent de précieuses ressources heuristiques pour comprendre celles du passé, en Europe comme dans le reste du monde. Antoine de Jussieu a ouvert la voie.

Benoît ROUX
Université de Rouen Normandie

André DELPUECH
Centre Alexandre-Koyré

72. Pour une réflexion globale sur la notion d'ethnoarchéologie, on peut se reporter au numéro spécial de la revue *Les Nouvelles de l'Archéologie*, 4, 1980, p. 7-46.

**« Pour autoriser sa pensée, il fit voir
à la Compagnie une hache de pierre » :
Antoine de Jussieu et les Caraïbes**

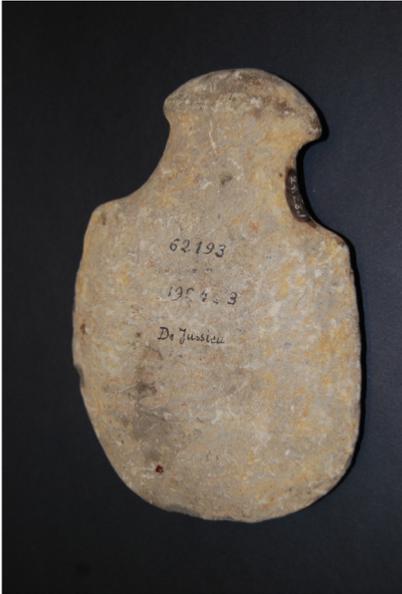


Figure 4 : Hache à gorge. Petites Antilles (Guadeloupe). Collection musée du quai Branly – Jacques Chirac, n° inventaire 71.1924.23.1. Ancienne collection du département de Minéralogie du Muséum national d'Histoire naturelle, du musée d'Ethnographie du Trocadéro, du musée de l'Homme.
Dimensions : 20,3 × 14 × 3,4 cm.

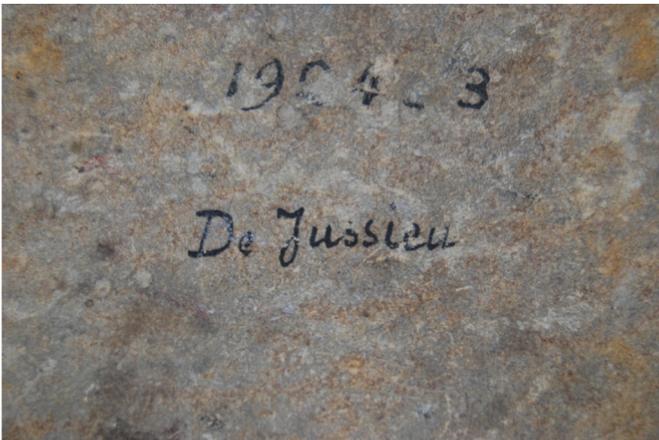


Figure 5 : Détail de la figure précédente avec la mention « De Jussieu ».



Figure 6 : Hache monolithique, Hispaniola (vraisemblablement Haïti). Collection Musée d'Archéologie nationale, Saint-Germain-en-Laye, n° inventaire 51233. Ancienne collection du Cabinet des Médailles. Dimensions : 29 × 11,1 × 5,3 cm.